



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Présidente  
du Conseil d'État  
Luxembourg

Luxembourg, le 23 FEV. 2021

Personne en charge du dossier:  
Pascal Thill  
☎ 247 - 82955

Réf. CE / SCL : 60.540 - 232 / ak

Objet : Projet de loi portant modification des articles L. 651-2 et L. 651-4 du Code du travail.

Madame la Présidente,


J'ai l'honneur de soumettre à l'avis du Conseil d'État le projet de loi sous rubrique, élaboré par le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Je joins en annexe le texte du projet, l'exposé des motifs, le commentaire des articles, la fiche d'évaluation d'impact, la fiche financière ainsi que le texte coordonné par extrait du Code du travail que le projet élargé tend à modifier.

Les avis de toutes les chambres professionnelles ont été demandés et vous parviendront dès réception.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre  
Ministre d'État  
Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen